

DOSSIER SPÉCIAL

▶ AIDES

Les services d'action sociale du régime de base ou des **caisses de retraite** complémentaire Arrco ou Agirc dispensent des **conseils** et des **aides financières** en cas d'accidents de la vie (chômage, décès, divorce, sinistre, perte d'autonomie...). Ils apportent écoute et assistance en matière de services d'aide à la personne, d'aménagement de l'habitat ou d'accompagnement en structures collectives. N'hésitez pas à les consulter !

Les **conseils généraux** mènent eux aussi une politique sociale en faveur des plus de 65 ans, qu'il s'agisse de transports, d'hébergement, de maintien à domicile. Renseignements dans les mairies, les centres communaux d'action sociale (CCAS), les centres locaux d'information et de coordination (Clic).

▶ ANGES GARDIENS

Garder une maison dont les propriétaires sont en vacances, sans autre obligation que de nourrir les animaux ou d'arroser les plantes, voilà le moyen de s'offrir des séjours dans des lieux de rêve, comme chez soi. Les « gardiens » sont couverts par une assurance de responsabilité civile, ils n'ont **rien à débours**er, pas même la note d'électricité. Bien encadré, ce système d'échanges offre un maximum de garanties. www.partirsanscontrainte.fr (tél. 04 67 01 70 95); www.residence.fr a la spécificité de ne proposer la garde des maisons qu'aux personnes retraitées, tél. 02 54 24 52 18. Droit d'inscription de 15 € par personne.



POUR VOYAGER PAS CHER

D'un seul clic, le site **Mobissimo** compare 171 sites de voyages et propose les meilleures affaires. www.mobissimo.fr

▶ AVION

De l'évasion à petits prix, c'est possible grâce aux compagnies aériennes nationales, qui ont désormais des filiales proposant des vols secs, avec prestations minimales. Contrairement à la plupart des compagnies à bas coût (low cost) reléguées dans des aérodromes de province, leurs vols partent d'aéroports internationaux. Mieux vaut réserver plusieurs mois à l'avance ou au dernier moment pour bénéficier de billets sur moyens-courriers **entre 20 et 50 €**. www.transavia.com; www.clickair.com; www.germanwings.com; www.blue1.com; www.atlas-blue.com

Les bonnes adresses

Pour vous faciliter la vie, dix-huit associations de consommateurs nationales agréées sont prêtes à vous aider dans vos démarches. Vous trouverez les coordonnées sur le site de l'Institut national de la consommation www.conso.net. Parmi lesquelles :

Consommation, logement et cadre de vie

Association généraliste de consommateurs, la CLCV informe les particuliers sur leurs droits et les aide à régler leurs litiges. Elle tient des permanences juridiques dans ses quatre cents délégations locales. www.clcv.org ou par tél. 01 56 54 32 10.

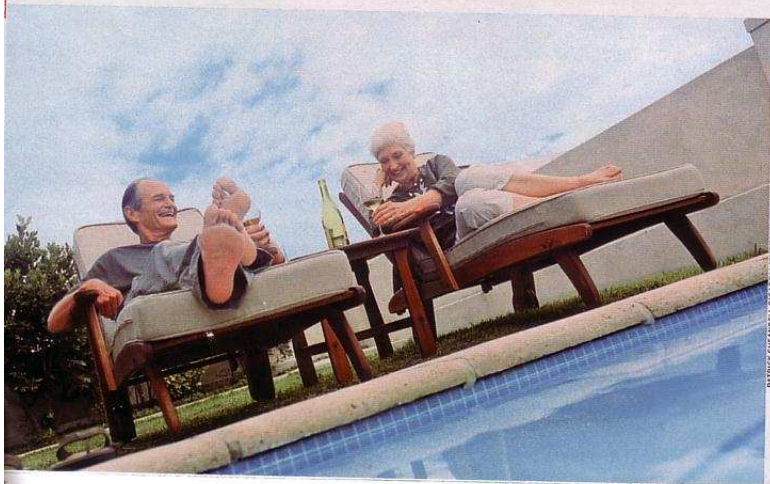
Union fédérale des consommateurs-Que choisir

Active dans le domaine de la consommation et de l'environnement, l'association informe, défend et représente les consommateurs depuis 1951. 220 unions locales accueillent le grand public. www.quechoisir.org et par tél. 01 43 48 55 48.

Familles rurales

Présente dans les zones isolées (trois mille associations locales), Familles rurales agit dans le domaine de l'habitat, de la consommation, du logement, de l'épargne, et plus spécialement auprès des personnes âgées. Des universités rurales sont aussi organisées dans l'Eure-et-Loir et dans l'Indre pour informer les particuliers. www.famillesrurales.org et par tél. 01 44 91 88 88.

◀ S'offrir des vacances de rêve en ne payant que le voyage : rien de plus séduisant que le gardiennage!



PATRICK SHEARDEL/LOIC CAROLI (PHOTO) GETTY IMAGES